

MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 12 octobre 2026

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 12 octobre 2026





Soyez les BIENVENUS et MERCI de bien vouloir

- Émarger la feuille de présence
- Éteindre les téléphones portables
- Lever la main pour demander la parole
- Signer l'engagement de comportement civique, si non-fait

Réunion CQ
Marais-Archives
Réunion du 12 octobre 2026

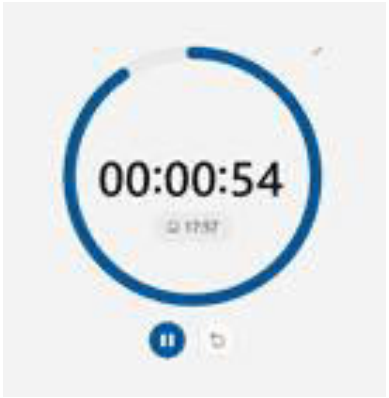




Nouveaux membres et auditeurs, soyez les BIENVENUS, *s'il s'agit de votre première participation, veuillez vous présenter et ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence !*

Réunion CQ
Marais-Archives
Réunion du 12 octobre 2026







Afin de pouvoir traiter tous les sujets soulevés par les conseillers, de mieux gérer ***la durée des interventions spontanées*** et donner la parole au plus grand nombre, nous avons mis en place un temps de parole, affiché par la fonctionnalité « Horloge » sur les ordinateurs de la Mairie.

Veuillez limiter votre temps de parole à 3 minutes SVP !

Ordre du Jour du 12 octobre 2026



1. Accueil des nouveaux membres :
 a. Le rôle des CQ et présentation de la Charte
 b. Questions-réponses sur le fonctionnement et l'organisation du Conseil de quartier Marais-Archives
 c. Les préoccupations concrètes des nouveaux membres
2. Réponses aux questions du 14 septembre 2026, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER
 a. Réponses aux questions
 b. Nouvelles questions
 c. Nouveaux signalements
3. Points à voter
 a. Conseillers représentant le CQ au CLH
 b. Proposition de Budget Investissement
 c. Modification de la date du CQ en novembre
4. Retour sur le Vide-Greniers du Marais
5. Questions, demandes et annonces diverses
6. Fin de réunion à 20h30-21h00

1 Accueil des nouveaux membres 2026

Réunion du 12 octobre 2026

1a. Le rôle des Conseils de Quartier et leur Charte à Paris Centre

Mis en place par l'adoption de la loi Vaillant relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 (article L. 2143-1), un conseil de quartier à Paris est une instance de démocratie locale qui permet aux habitants, commerçants et acteurs locaux d'échanger sur la vie de leur quartier, d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes, et de proposer des projets à la mairie d'arrondissement.

Les CQ de Paris Centre se sont dotés d'une nouvelle charte de fonctionnement, adoptée en séance du Conseil de secteur du 29 mars 2021, et adoptée le 13 avril 2021 en Conseil de Paris. Une mise à jour a été faite le 28 janvier 2025.

Cette Charte est consultable sur le site de Paris.fr : https://cdn.paris.fr/paris/2025/02/07/charte-des-conseils-de-quartier-de-paris-centre-maj-2025-envoye-aux-cq-NjeN.pdf

1b. Le fonctionnement et l'organisation du CQ-MA

Comment fonctionne le Conseil de quartier ?

- Une instance de démocratie participative de proximité indépendante : tout habitant riverain, commerçant ou acteur du quartier peut adhérer a Consel de Quartier
- Election des membres de 'équipe d'animation : suffrage et durée du mandat de 3 ans
- Equipe d'animation : 5 (actuellement 6) élu.e.s dont une coprésidence paritaire
- Commissions (thématiques) et groupes de travail (actions ponctuels ou localisés)

Organisation du Conseil de quartier Marais-Archives

- Rythme de réunions : 2ème lundi du mois sauf si férié ou autre impératif
- Processus de validation :
 - Remontée des demandes, doléances et propositions d'intérêt général
 - Questions et signalements priorisées par l'équipe d'animation
 - Relations avec la Mairie de Paris Centre, telles que définies par la Charte
- Objectif de la co-présidence

1c. Echange sur les préoccupations concrètes des nouveaux membres

-> Quel regard portez-vous sur notre quartier ?

-> Sur quels sujets souhaiteriez-vous concrètement vous engager et contribuer ?

2 Réponses aux questions du 14 septembre 2026, par Boris Jamet-Fournier

Réunion du 12 octobre 2026

a. **Réponses aux questions et signalements du 14 septembre 2026**

1. Malgré les actions de communication engagées par la Ville, de nombreux habitants estiment que les dépôts sauvages (emballages, verres, gravas, ordures) demeurent fréquents dans le quartier et que la sensibilisation seule ne suffit plus.

Quels moyens la Mairie entend-elle déployer pour renforcer le respect de la réglementation et lutter plus efficacement contre ces comportements ?

2. La réglementation relative aux horaires de livraison des commerces semble encore insuffisamment respectée, générant des nuisances sonores importantes pour les riverains.

Quels moyens humains et matériels sont prévus pour assurer l'application effective de la réglementation ? Une évolution de celle-ci est-elle envisagée afin de mieux concilier activité économique et qualité de vie des habitants ?

3. Quelles sont les récentes évolutions concernant le BHV et les commerces autour ?

De quels leviers la Mairie dispose-t-elle pour sanctuariser les commerces traditionnels du quartier et les enseignes emblématiques ?

b. Nouvelles questions du 12 octobre 2026

1. Plan de circulation piétons adapté

Des riverains nous ont signalé plusieurs fois que traverser le carrefour Rambuteau-Temple est devenu très compliqué depuis le nouveau plan de circulation.

Des flux arrivent de tous les sens : voitures, vélos, trottinettes, et mêmes les piétons. Avant, le feu régulait les flux.

Le phénomène s'est accentué durant la semaine qui a suivi les travaux de réfection du goudron sur ces voies, en raison de l'absence de marquage au sol.

La mairie prévoit-elle, et dans quel délai , un plan de circulation piéton, adapté aux nouveaux modes de circulation : pratiques, ergonomiques avec une meilleure visibilité des passages (bandes réfléchissantes) et une signalétique des priorités (piéton, cycliste, voiture) ?

Suite des Nouvelles questions du 12 octobre

2. D’un Bar à l’autre : suite de la fermeture du TATA YAYA …

Le bar TATA YAYA, a fermé le lendemain de la fête de la musique 2026, faisait l’objet d’une interdiction préfectorale d’exercer de mars 2024 et d’un jugement du tribunal administratif ordonnant la fermeture de l’établissement de mars 2025.

Ce bar avec terrasse bruyante, situé au 102 rue du Temple, nous en apprend plus sur les agissements sans scrupule des gérants de cet établissement et nous conforte dans l'idée de la nécessaire concertation permanente entre les CQ et la Mairie, afin de pouvoir traiter les incivilités et les exploitations frauduleuses.

Pascal LEJARRE, membre du CQ-MA et représentant du collectif rue de Montmorency, nous présente la synthèse des étapes importantes de ce processus, avec les arguments essentiels pour la fermeture de cet établissement.





D’un Bar à l’autre : TATA YAYA…
et sa transformation en bar à fléchettes !



Lors du CA de septembre, nous avons pris acte de la fermeture du bar Tata Yaya par décision de justice, au motif de sa proximité avec un établissement sanitaire.

Aujourd'hui, un bar à fléchettes s'est installé au même local et les riverains sont scandalisés par ce fait. Il semblerait que ce soit le même patron qui soit propriétaire du nouveau bar, selon les informations remontées par le Collectif des riverains qui ne comprend pas comment un bar avec les mêmes caractéristiques (vente d'alcool, salle privatisable à la cave….) peut s'installer malgré la décision de justice.

La Mairie est-elle au courant de cette situation et quelles démarches compte-t-elle entreprendre afin de protéger le bien-être des riverains et celui des pensionnaires du centre **d’urgences EMAPSY (Équipe mobile et d'accueil psychiatrique),** ***situé 116 rue du Temple, à moins de 100 mètres du bar ?***

The RED DOT

https://www.thereddot.fr











THE RED DOT

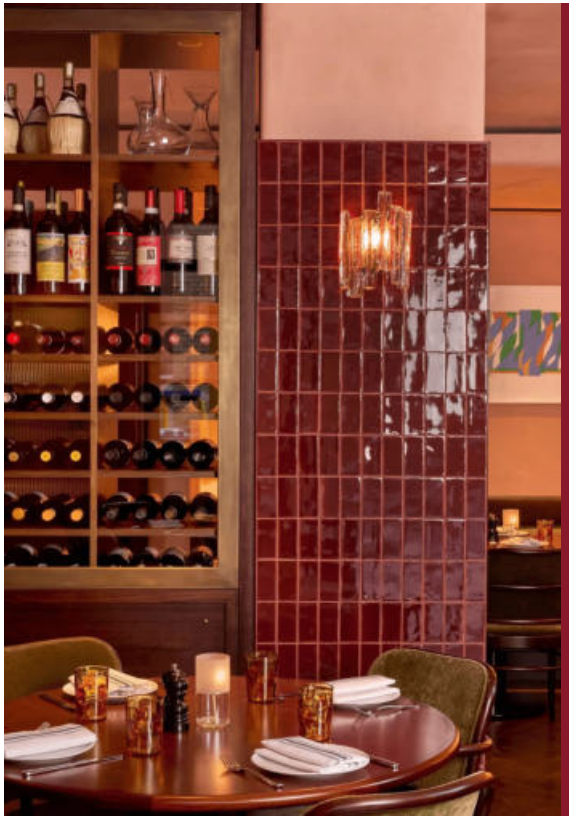
BAR • FLÉCHETTES • CAVE PRIVATISABLE

102 rue du Temple
75003 Paris

Itinéraire ↗

Du mardi au dimanche
17 h – 2 h

Réserver une piste ↗



SUR LE COMPTOIR

LES BONNES CHOSES SE PARTAGENT.

Cocktail créa maison	12 €
Sour classique	11 €
Pinte blonde pression	6,5 €
Vin au verre	dès 6 €
Planche mixte, charcuterie & fromages	18 €
Pizza au four	dès 10 €

VOIR TOUTE LA CARTE ↗



Suite des Nouvelles questions du 12 octobre

3. Vœu relatif à la Circulation dans le Marais envisageant l'ajustement du plan de circulation pour faciliter l'accès des riverains.

Le 15 octobre, les élus concernés rencontreront les différents services impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation souhaitée. Après cette réunion, ils espèrent pouvoir passer à la phase concrète de préparation, à laquelle le CQ-MA sera alors associé.

Si certaines ou certains devaient trouver le temps long, sachez que les élus ont, immédiatement après l'adoption du vœu, lancé la démarche et qu'elle prend nécessairement une de réflexion approfondie et beaucoup d'étapes à suivre dans la préparation de sa mise en place.

Quels sont les services impliqués ; quels membres du CQ-MA seront conviés à participer au comité de pilotage et quelle échéance prévoyez-vous pour la mise en place de cette expérimentation?

Rappel des souhaits exprimés auprès du Conseil de Secteur :

- la 1ère requête concerne la volonté de lancer, dans l'année à venir, une expérimentation qui permettra de tester l'impact d'une évolution de la réglementation vers une dérogation accordée à certains riverains sur les tronçons de voies de bus et taxis situés rue des Archives (entre rue Sainte-Croix de la Bretonnerie et rue des Francs Bourgeois) et/ou rue des Quatre-Fils (entre rue Charlot et rue des Archives) sur le modèle de la rue de Rivoli.
- La 2e requête est de proposer que cette expérimentation soit menée avec l'appui des services de la Ville et supervisée par un comité de pilotage, composé de représentants des différentes parties prenantes, qui sera chargé de rendre un avis consultatif au Maire de Paris Centre, préalable à toutes décisions ultérieures sur le sujet.

Notre objectif est d'assurer que des riverains, contraints d'utiliser leurs véhicules, puissent sans détours conséquents atteindre leur logement et ou leur parking dans le quartier du Marais.

C. Nouveaux signalements du 12 octobre 2026

1. Nuisances et risques sanitaires provenant du restaurant Baby Love Burger (105 Rue Vieille du Temple)
Les habitants, au-dessus du restaurant (côté cours) signalent qu'ils subissent de fortes nuisances de restaurant Baby Love Burger, 18 heures sur 24 : bruits d'extraction, odeurs fortes et piquantes d'huiles de cuisine. Il semblerait que l'extraction n'est pas à distance suffisante des fenêtres d'habitation de l'immeuble et que les normes de filtrage d'odeurs ne soient pas respectées.

Au-delà des compétences de la copropriété, il est question d'un problème de santé publique.

Sachant que ce même restaurant avait déjà fait l'objet d'un signalement des riverains il y a quelques années, relatif au non-respect du PSMV, (notamment la destruction de l'ancienne devanture en bois), le CQ souhaite à nouveau réactiver cette alerte.

Suite des nouveaux signalements du 12 octobre 2026

2. Recrudescence des infractions des fat-bikes sur les pistes cyclables

Les habitants ne constatent guère de diminution des fat bikes sur les pistes cyclables et craignent que les accidents tragiques se multiplient.

Ils souhaitent donc savoir si les brigades spécialisées sont opérationnelles, et si elles ont obtenu des résultats mesurables ?

3. L'Hôtel de la Garde, 28 rue Charlot, ancien hôtel de Bérancourt, dit aussi Hôtel de Polignac, date du 17ème siècle. Inscrit partiellement aux MH par arrêté du 28 avril 1964, cet Hôtel abrite les ateliers des compagnons de charron RICHARD et est resté une propriété privée. Ne souhaitant pas renouveler le bail de ce bien, la propriétaire, souhaite le vendre à la découpe. Son fils, gérant de la société, part à la retraite.

Si les façades et toitures sur rue et sur cour et escalier avec sa cage, du bâtiment sur rue ; les façades et toitures sur cour et ancien jardin, ainsi que l'escalier avec sa cage, du bâtiment situé au fond de la cour, sont inscrits au patrimoine historique, *plusieurs éléments décoratifs, plafonds peints et autres singularités de son passé artisanal et industriel, n'ont pas été documentés, ni enregistrés.*

Comment protéger les éléments décoratifs, artisanaux et industriels du bâtiment, patrimoine historique du quartier, pour éviter sa vente à la découpe ?

Ancien hôtel de Bérancourt, dit aussi hôtel de La Garde, ou hôtel de Polignac*



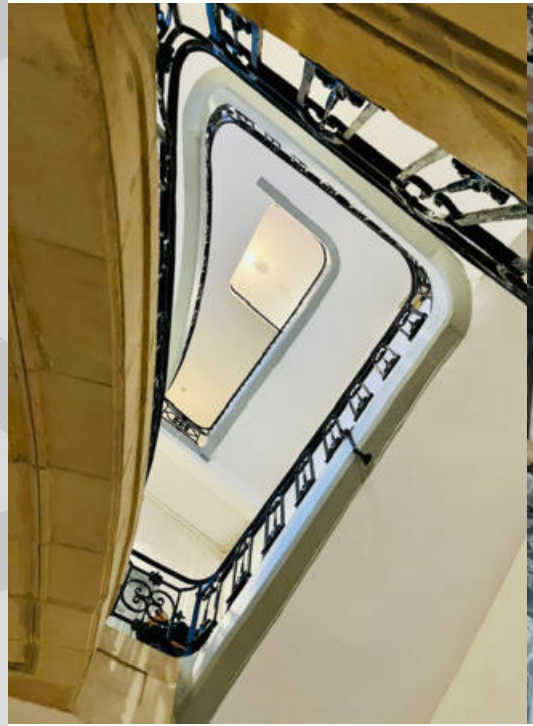


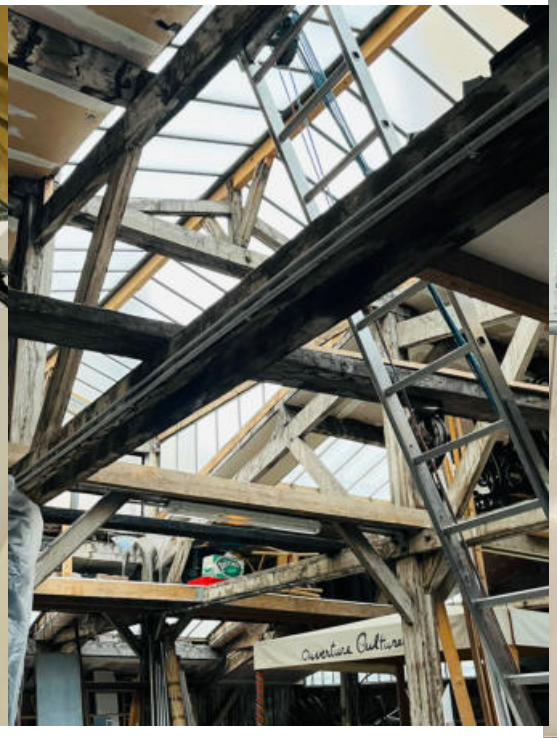




*Propriété en 1701 de Jean-Baptiste de La Garde, président aux enquêtes.
L'hôtel passa ensuite à sa fille, la marquise Marie-Louise de Polignac.

Hôtel de La Garde ou hôtel de Polignac, ancien hôtel de Bérancourt : un patrimoine historique et industriel









Tôt ce matin12.10.2026 :
Fondé en 1615, l'emblématique marché des Enfants rouges a été "totalement détruit" par un incendie cette nuit







« Beaucoup d'émotion et de chagrin, mais aussi le sentiment qu'on a échappé au pire… Ce qui a brûlé n'a pas de valeur patrimoniale en tant que tel, il s'agissait surtout d'étals en structure légère »



https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/10/12/le-marche-des-enfants-rouges-a-paris-ravage-par-les-flammes-annonce-le-maire-d-arrondissement_6792525_3224.html

3 Points à Voter

Réunion du 10 octobre 2026

a. Conseillers représentant le CQ au CLH : appel aux candidats et vote

Réunion du 10 octobre 2026

b. Proposition pour le Budget Investissement

Réunion du 10 octobre 2026

RAPPEL : Le budget dédié aux conseils de quartier est inscrit dans l'état spécial d'arrondissement.

Il est composé d'un **budget de fonctionnement** d'un montant de **3 305 euros** par conseil de quartier et d'un **budget d'investissement ou « fonds de participation des habitants »** d'un montant de **8 264 euros** par conseil de quartier,

Le budget de fonctionnement permet d'acquérir des biens consommables, il sert à la communication, l'animation et au fonctionnement des conseils de quartier.
Exemples de budget de fonctionnement : la prestation de services, frais d'impression affiches/flyers, prestation musicale pour fête de quartier, alimentation et boissons pour événement de quartier, etc.

Le budget d'investissement ou « fonds de participation des habitants » permet d'acquérir des biens qui revêtent un caractère de durabilité, c'est-à-dire des biens amortissables, du mobilier urbain, des aménagements de voirie..."
Exemples de Budget d'investissement : mobilier urbain (boîte à livres, grilles d'arbres, tables d'échecs...), matériels pour les écoles, etc.

BUDGET Fonctionnement CQ MA 2026 voté

Projets	Budget voté	Etat d'avancement	Remarques
Pots séances de CQ (alimentation et boissons)	400,00 €	En cours	
Vide-greniers CQs Marais	400,00 €	Pas commencé	
Vidéo Bibliothèque	500,00 €	Pas commencé	
Documents de communication (dépliants + cartes de visite, etc.)	??	Pas commencé	Non voté
Dictée historique	500,00 €	Pas commencé	
Pot fin d'année	450,00 €	Pas commencé	
Contributions diverses (Centres d'été et/ou journée du Handicap)	300,00 €	Pas commencé	
Achat de livres "Ecole du Kiosque"	135,00 €	Pas commencé	
TOTAUX	**2 685,00 €**		

BUDGET Investissement CQ MA 2026 voté

Projets	Budget voté	Etat d'avancement	Remarques
Complément pour abri jardin Clos des BM	750,00 €	Terminé	
Disque dur	200,00 €	En cours	
Matériel pour podcasts pour le kiosque	800,00 €	En cours de validation	En attente de confirmation de l'hébergement des podcasts
TOTAUX	**950,00 €**		

La co-présidence attend avec impatience toutes vos propositions pour le budget Investissement.
À noter : Veuillez vous servir des Fiches Projet mises au point par la DDCT, ainsi que du memento des étapes à suivre, développé par la co-présidence. cf. ci-dessous.

PROJET pour le COLLEGE FRANCOIS COUPERIN

Contexte

Améliorer le bien-être et la santé mentale des élèves parisiens.

Finalités

Le projet consiste à créer un espace de détente et de santé équipé de vélos d'appartement pour permettre aux élèves de décompresser. Cette initiative inclusive va permettre à tous les élèves, y compris ceux en situation de handicap et/ou à besoins particuliers d'avoir un espace de « bien-être ».

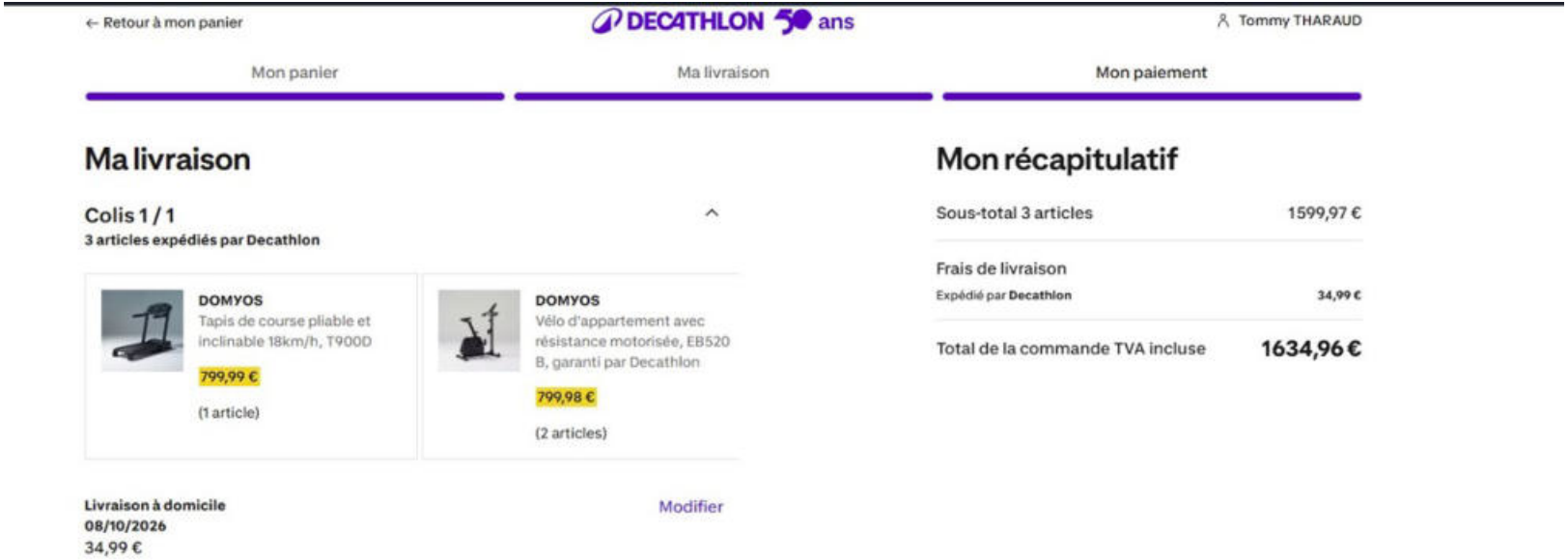
Budget

Coût global estimé : Une première estimation budgétaire a été réalisée via Decathlon, avec une capture d'écran du panier d'achat jointe => soit **1634,96€,** ce qui représente le budget pour 2 vélos d'appartement et 1 tapis de marche.

Participation demandée au CQ : Ce chiffrage est flexible et peut être ajusté selon les capacités budgétaires du donateur et les besoins réels.

Cofinancements/ Partenaires : Le financement du projet global sera intégré à la stratégie « Collège Actif, Avenir Positif » (CAAP) pour favoriser le bien-être et la réussite des élèves.

L'établissement s'engage à fournir tous les devis et documents administratifs nécessaires pour finaliser le dossier.



Échéance

Date prévue de réalisation
Étapes de réalisation

Projet suivi par : Sandrine THOURRY

C. Modification de date du CQ en novembre

Réunion du 10 octobre 2026

Proposition de reporter le prochain CQ-MA au 16 novembre 2026

La prochaine séance prévue du 9 novembre pose un conflit avec l'agenda de l'Hôtel de Ville.

Les élus de Paris Centre ont donc demandé, à regret, de choisir un autre soir pour nous.

L'équipe d'animation vous propose de reporter la prochaine réunion au 16 novembre, soit le 3 lundi du mois.

d. Vote du responsable de la gestion des panneaux d'affichage de Marais Archives

Réunion du 10 octobre 2026

4 Retour sur le Vide-Greniers du Marais 2026

Réunion du 10 octobre 2026

Le VIDE-GRENIERS du MARAIS : un franc succès

Clôture des inscriptions au bout de deux semaines et de nombreux remerciements de la part des participants, le Vide-Greniers du Marais représente un événement phare pour la vie de notre quartier.
Nous tenons à remercier Louise, notre animatrice très investie, Arlette, Agnès, Claudine et Évelyne pour leur temps consacré aux inscriptions, au placement des stands, au marquage, aux nombreux envois de mails.
Cette année, une nouveauté : le dossier à préparer pour la Préfecture, qui a également demandé du temps et de l'investissement.
Enfin, un grand merci à Laurence pour la conception de l'affiche et bien sûr, à Marie-Liesse pour le suivi des opérations, les impressions et toute la coordination.



Le VIDE-GRENIERS du MARAIS : un incontournable





Bénéficiaire de la somme des inscriptions :
La Maison des Aînés et des Aidants (M2A), organisme qui dépend de l'association Autonomie Paris St. Jacques.



5 Annonces diverses, demandes ou questions

Réunion du 10 octobre 2026

Première réunion plénière du Conseil local de santé mentale (CLSM) de Paris Centre le 15 octobre à 18H30’



Ariel Weil, Maire de Paris Centre,
Matthieu Gasnier, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la santé, des seniors et de l'alimentation

Habitants, professionnels, associations et acteurs du territoire : votre participation est la bienvenue !

Cette première rencontre marquera le lancement du Conseil local de santé mentale de Paris Centre, qui réunira professionnels, institutions, associations et habitants autour des enjeux de santé mentale sur notre territoire.

Ce temps sera l'occasion de présenter la démarche et d'échanger collectivement sur les constats, les attentes et les propositions de chacun.

Au programme :
Les enjeux de santé mentale à Paris Centre et le projet de CLSM ;
La démarche et le fonctionnement de cette nouvelle instance ;
Une intervention de Frederic Khidichian, chef de service du secteur de Paris Centre ;
Un temps d'échange avec les participants.
Pour des raisons d'organisation, merci de confirmer votre présence via le formulaire d'inscription : https://forms.gle/4KPRvUCu95qxGusA6

Pour en savoir plus sur les Conseils locaux de santé mentale : Qu'est-ce qu'un CLSM ? – CLSM

Réparer, apprendre et troquer gratuitement à Paris



Réparer soi-même, avec un peu d'aide

Une cafetière qui ne démarre plus, un bouton à recoudre ou une roue de vélo à dévoiler ? Les 17 et 18 octobre, l'Académie du Climat réunit réparateurs, associations et bénévoles pour montrer comment remettre en état ces objets du quotidien. Et surtout, chacun peut venir avec certaines de ses propres affaires pour apprendre les bons gestes.

Couture, vélo, électroménager… à chacun son atelier

Petit électroménager, vêtements, chaussures, vélos, smartphones… le programme touche à beaucoup de choses que l'on utilise chaque jour. On peut apprendre à réaliser un ourlet, poser une rustine, remplacer un bouton ou tenter de comprendre pourquoi une bouilloire refuse soudainement de fonctionner. Ici, la réparation devient très concrète.

Un troc gratuit signé Paris Friendly

Dimanche, Paris Friendly rejoint le programme avec sa **Giant Free Troc Party®**.
Vêtements, accessoires, livres, jeux, chaussures ou objets déco en bon état changent de propriétaire sans achat ni échange d'argent. Deux sessions sont prévues à **11h15 et 12h30**, avec ouverture des réservations le **13 octobre à 12h**
https://www.academieduclimat.paris/agenda/journees-parisiennes-de-la-reparation/

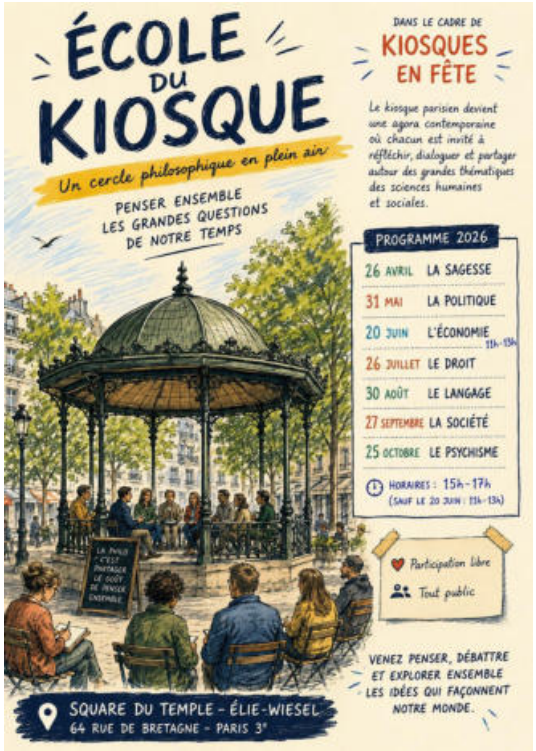
Dernier Kiosque en fête dimanche 25 octobre 2026

Dans le cadre de Kiosques en fête, l'École du Kiosque transforme le kiosque parisien en agora contemporaine : un cercle philosophique ouvert, où les citoyens explorent ensemble les grandes questions des sciences humaines et sociales: la Sagesse, la Politique, l'Économie, le Droit, le Langage, la Société et le Psychisme.

Objet : École du kiosque – cercle philosophique au Square du Temple - Élie-Wiesel (64 rue de Bretagne dans le 3e arrondissement de Paris)

Calendrier des éditions à venir :

Dimanche 25 octobre 2026 de 15h00 à 17h00 (le Psychisme)



https://www.paris.fr/evenements/ecole-du-kiosque-108823

Prochaines Questions à la Mairie

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable il vous suffit d'adresser vos questions, ***minimum 10 jours avant la prochaine réunion***, pour que l'équipe d'animation puisse hiërarchiser l'urgence de vos demandes
- La Charte des Conseils de Quartier stipule que chaque Conseil de Quartier puisse voter maximum 3 questions à la Mairie par réunion plénière et un vœu par année calendaire.

6 Fin de la réunion - Prochaine réunion

lundi 16 novembre 2026

Réunion du 10 octobre 2026

Prochaine réunion lundi 16 novembre 2026 à 18h30’

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie : https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545
- Depuis début 2024 vous pouvez retrouver toutes les présentations PpTx de nos réunions sur le site www.paris.fr du Conseil de Quartier Marais Archives
- Agenda des Conseils de quartiers : https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre.

Merci pour votre participation

N’hésitez pas à envoyer vos suggestions à l’équipe d’animation

Vos coprésidents sont toujours joignables, laissez-leur un message ou texto avec votre nom, vos coordonnées et l’objet de votre appel, ils vous recontacteront :

- Ann Bostoen
 +33 (0)6 80 63 33 16 – ann.bostoen@gmail.com
- Hamid HASSNAOUI
 +33(0)6 09 59 36 14 - hamihass25@gmail.com